

EN FAIRE PROFESSION...

Parmi tous les acteurs du milieu trad quelques-uns se sont retrouvés à y inscrire leur vie professionnelle. Dans ce secteur très majoritairement animé par des amateurs (= *personne qui cultive un art, une science, pour son seul plaisir*) de quelles manières et pour quelles raisons certains en viennent donc à y exercer profession ?

Pour tenter d'en broser quelques portraits, d'en esquisser quelque analyse, une petite enquête fut menée auprès du carnet d'adresse du CPMDT (Collectif des Professionnels en Musiques et Danses Traditionnelles). La dizaine de réponses glanées ne permet guère d'élaborer une vaste thèse. Rien d'exhaustif dans ce qui suit donc, peu de généralités non plus. Voici davantage un tableau partiel qui se veut témoignage de quelques silhouettes, quelques parcours au sein d'une corporation discrète et hétérogène.

1 Qui ?

Ont participé à ce questionnaire des musiciens de tous âges : plusieurs cinquantenaires qui pratiquent ce métier depuis bientôt 30 ans, des personnes de 25-30 ans qui sont professionnels depuis 2 ou 3 ans, et d'autres enfin, entre 35 et 50 ans, intermittents depuis une dizaine d'années, ou moins pour ceux qui s'y sont reconvertis.

Certains ont plongé très tôt dans la marmite, sans chercher à faire autre chose « *même pas un job d'été...* » dit Matèu Baudoin qui passe intermittent dès l'obtention de son DE de musique traditionnelle. De même Jean François Vrod : « *Après le bac je me suis inscrit en musicologie à Vincennes, lieu incroyable de vie et d'inventivité, malheureusement rasé quelques années plus tard. J'ai juste eu le temps d'y rencontrer quelques maîtres : Daniel Caux, Claude Laloum... Mais en fait, je pensais surtout à jouer du violon, et c'est ce que je faisais une grande partie de la journée car je séchais beaucoup !!! Je me suis dit que si je rentrais dans une filière professionnelle classique, j'étais cuit, j'ai préféré faire le pas sans trop réfléchir. L'époque s'y prêtait peut-être plus qu'aujourd'hui* » ; et Stéphane Milleret : « *1994, fin de mon objection, j'enchaîne directement sur l'intermittence* ».

Tandis que certains ont d'abord creusé d'autres voies : Alain Chatry fut « *psychorééducateur, ébéniste, enseignant, assistant social, responsable de salle de spectacle...* », Marc Anthony « *apprenti photographe, puis éducateur spécialisé* » ; Philippe Besson évolua en usine jusqu'à un poste de responsable de ligne ; Virginie Basset, Miquèu Montanaro et moi-même frayâmes un temps avec l'Education Nationale avant de choisir la musique à plein temps.

Cependant tous ces reconvertis nourrissaient déjà un rapport passionné et important avec le monde des musiques et danses traditionnelles.

2 Pourquoi - comment ?

Concrètement comment devient-on musicien intermittent du spectacle ?

Et tout d'abord de quoi s'agit-il ?

Il y a au moins deux niveaux de réponses à cela...

Jouer et être rémunéré pour cela, en différents lieux, pour différents employeurs, selon des modalités diverses au gré des contextes : voici une définition pratique de l'intermittence. Ces activités publiques, « sous les feux », représentent d'ailleurs la partie émergée de l'iceberg : 1 à 2 prestations par semaine en moyenne. Le reste du temps c'est du travail souterrain de répétition, d'inspiration, de création, de démarchage, de promotion, etc....

Mais *intermittent du spectacle* revêt également une considération administrative d'importance : aux yeux des Assedic, l'intermittent est un chômeur en pointillé ! Chômeur qui peut être indemnisé pour chaque jour d'*inactivité* (= la partie immergée de l'iceberg !) s'il

fournit la preuve renouvelée de jouer au moins 43 fois sur une période de 10 mois et demi. Quand on dit : « je suis passé intermittent » cela signifie en fait : « les Assedic viennent de m'ouvrir des droits pour 243 jours d'indemnisation ». Et après ? Si cette période fastueuse peau de chagrin n'a pas suffi pour renouveler les 43 cachets fatidiques, point de « Sésame-Assedic ouvre-toi » qui vaille...

A noter que jusqu'à 2003 nous avions 12 mois pour réunir ces 43 dates officielles, et que l'indemnisation couvrait les 365 jours suivants...

« Devenir intermittent » n'est pas un module de Fac, ni l'objectif officiel d'une hypothétique formation professionnelle.

On y accède donc par divers chemins, entre choix affirmé et hasards des contextes...

Alain Chatry : *« Quand un boulot ne me plaisait plus, je changeais, quitte à repasser un diplôme. Puis un peu avant 40 ans j'ai décidé de ne faire que de la musique. »*

Miquèu Montanaro : *« J'ai eu une classe pendant un an. Juste assez pour voir que c'était un métier formidable dans lequel j'aurais pu m'investir et où il y a tant de choses à faire... Mais c'était aussi le début des balètis, bals folks et tout... Impossible de pratiquer deux métiers de passion en même temps. La reconversion s'est faite sans souci. Les concerts pleuvaient... C'était avant de vraiment me mettre à faire de la musique.*

Ce qui m'a permis d'arriver à vivre de la musique est une somme de rencontres, de forces, de choix... »

Stéphane Milleret : *« Je n'ai jamais exercé d'autres activités professionnelles mais cela résulte à la fois d'un choix « être musicien » et de circonstances particulières : le creuset grenoblois, la professionnalisation de tous les membres de Mustradem donc un accès simple à l'entourage administratif de l'intermittence. Je n'avais aucune notion à l'époque de l'existence de ce statut ni de ce qu'être musicien représentait... vive l'insouciance de la jeunesse... »*

Philippe Besson : *« Je n'étais plus en accord avec les directives de l'usine, et vu que mon temps libre était de toute manière déjà entièrement pris pour la musique, j'en suis parti ; en parallèle je travaillais déjà sur la création d'une société d'édition musicale spécialisée en illustration. »*

Virginie Basset : *« J'ai commencé le violon à 7 ans et j'ai enchaîné 10 ans de formation classique en ENM et CNR. J'en suis sortie avec un bagage sérieux de pratique instrumentale, mais je ne savais pas quoi en faire. Je suis venue au trad en rencontrant Jac Lavergne en 1995. Nous avons créé la Cie Léon Larchet en 1998. J'étais alors instit (spécialisée surdité !) et je suis très vite passée à mi-temps avec l'optique de développer mes activités de musicienne. En 2003, l'été des intermittents, je me sentais bien plus artiste qu'instit ! En 2005 j'ai pu prendre une dispo et monter un dossier d'intermittent, statut que j'ai depuis (avec une première année fort difficile financièrement vu la petitesse du taux journalier). »*

Isabelle Bazin : *« Auparavant, j'étais déjà musicienne professionnelle dans d'autres domaines que le monde des musiques trad, notamment dans une compagnie de théâtre de rue. J'ai alors découvert l'accordéon diatonique, un coup de foudre ! C'est vraiment cette rencontre, ainsi que le répertoire lié à cet instrument qui m'a conduite à m'intéresser de plus près aux musiques traditionnelles.*

La professionnalisation dans ce domaine s'est faite presque naturellement, car étant déjà « de la partie », la bascule de mes activités s'est faite progressivement. Il a fallu démarcher d'autres réseaux, donc, pour trouver des contrats, mais le travail se faisait sensiblement de la même façon.

Je dirais que c'est la volonté farouche et très personnelle de vivre de la scène avant tout qui m'a poussée à faire ce métier. Le choix de l'esthétique est plus du aux hasards de la vie qu'à un choix délibéré pour cette esthétique particulière. »

Matèu Baudoin : « La musique traditionnelle est quelque chose de très normal pour moi, l'ayant toujours vécue à proximité. C'est devenu mon activité principale vers 2000 quand j'ai commencé à jouer dans Família Artus et que j'ai entrevu la possibilité de me professionnaliser. Mais il me faudra attendre réellement 2005 et la fin de mes études pour acquérir le statut. Beaucoup de travail personnel et collectif avec les groupes dans lesquels je joue... cela amène forcément à des résultats, de plus en plus de dates, de mieux en mieux payé et donc la possibilité de me lancer dans l'intermittence. J'ai fait ce choix de manière délibérée. »

Marc Anthony : « J'ai rencontré plusieurs de ces passeurs de mémoire, joueurs de vielle ou non, auprès desquels j'entre non seulement dans le cœur de la pratique instrumentale musicale et dansée mais aussi dans l'univers particulier de la musique traditionnelle. Ce qui m'interpelle chez tous ces acteurs modestes ou prestigieux, c'est leur savoir faire et leurs connaissances construites en dehors de tout enseignement académique. Où l'imprégnation, l'héritage des générations précédentes, l'appropriation individuelle et le geste mille fois répété donne cette justesse et cette force au propos.

L'ethnomusicologie ne fut pas le seul motif de ma démarche, j'ai voulu développer un discours artistique qui s'appuie sur ma connaissance des sources traditionnelles pour construire un objet d'expression et de création contemporaine.

Ma professionnalisation a relevé d'un choix délibéré dans une recherche d'équilibre personnel et de militantisme pour une reconnaissance de la musique traditionnelle comme genre musical à part entière. »

3 Réalités de la profession

Rythme et niveau de vie, épanouissement personnel, perspectives d'avenir, satisfactions et insatisfactions... quelques sujets du quotidien abordés :

J.F. Vrod : « J'ai la chance aujourd'hui de pouvoir continuer à vivre de mon activité artistique, sans savoir si je vais pouvoir continuer à le faire longtemps compte tenu des attaques en règle menées contre la culture dans ce pays.

Je n'ai pas à me plaindre de la qualité de mon niveau de vie, même si parfois, j'aspirerais à un peu plus de calme et de présence auprès des miens.

Comme tous ceux qui veulent rester dans le statut de l'intermittence, je dois justifier chaque mois de l'année de 4 à 6 cachets... ça ne me laisse pas beaucoup de temps pour faire autre chose !

Ainsi pour le moment, les perspectives prennent plus l'aspect d'une organisation de la résistance que celui d'un rêve purement artistique... »

Virginie Basset : « Mon quotidien est trop occupé par l'administratif. Ma situation professionnelle reste précaire, au mieux quelques mois de répit devant moi. Je tiens à

l'énergie de mes 30 ans, au plaisir de faire ce que j'ai choisi, et surtout à tout ce que je vis à chaque concert d'échange avec les gens. »

Isabelle Bazin : « Ma situation professionnelle actuelle est meilleure qu'il y a 6 mois et bien plus mauvaise qu'il y a 3 ans... Les choix politiques sont là et ne vont pas forcément dans la même direction que mes choix artistiques, d'où une impression de grand écart à assumer quotidiennement entre « il faut bien vivre » et « je ne veux pas entrer dans ce jeu-là »... Les difficultés sont multiples et l'atmosphère actuelle encourage plutôt la division et le repli sur soi. L'opposition entre professionnels et amateurs en est un exemple parfois douloureux !

Une grande satisfaction pour moi est de pouvoir exercer mon métier dans des conditions normales, à savoir : un salaire correct, un accueil de qualité, un public curieux... autant de conditions qui ne sont pas toujours remplies, hélas ! Mais lorsque tout y est, alors je sais pourquoi je fais ce métier et j'ai beaucoup de plaisir à faire danser ou à chanter devant des spectateurs enthousiastes et des organisateurs satisfaits ! Quand tout n'y est pas, c'est la même chose, en moins bien !

Une de mes grandes insatisfactions aujourd'hui est le ghetto culturel dans lequel restent enfermées les musiques traditionnelles. Très peu de médiatisation, peu de reconnaissance des autres disciplines artistiques, parfois une vague condescendance, peu de poids sur les institutions, on dirait que les musiques traditionnelles s'y prennent mal !

Pour le rythme de vie, il est identique à tous les gens qui travaillent de façon irrégulière et je compare souvent mon emploi du temps et ses conséquences sur la vie courante à celui d'une infirmière. En ce qui me concerne, ce rythme me va bien et j'aurais de la difficulté à rester « en vie » dans un travail régulier. Cela me fait dire que sur le plan de mon épanouissement personnel, ce métier m'apporte beaucoup, me nourrit intellectuellement, socialement, amicalement. En terme de niveau de vie, je ne sais pas trop quoi dire, si ce n'est qu'il me permet déjà de vivre de ma passion et que cela n'a pas de prix. Si j'avais voulu gagner des millions, je n'aurais pas choisi cette esthétique ni le créneau de la création ! La politique culturelle actuelle, ou plutôt l'absence de politique culturelle réduit considérablement les perspectives dans ce métier et dans cette esthétique particulièrement. »

Alain Chatry : « J'aime voyager et je fais ce que j'aime, donc ça me convient ! En termes de niveau de vie ça pourrait être mieux (et ça a déjà été mieux !). D'épanouissement personnel : parfait. De perspectives : il faut « innover », et c'est plutôt moteur. »

Marc Anthony : « Je pense avoir largement contribué au renouveau de la pratique instrumentale et dansée, mais parfois je me demande si nous n'aurions pas mieux fait, tous autant qu'on est, de nous abstenir.

Bien sûr j'aimerais que ce que je propose dans les diverses formules artistiques tourne plus mais... ce n'est pas demain la veille que l'on me fera abandonner la partie. »

Miquèu Montanaro : « Ma satisfaction principale est d'avoir pu réaliser tout ce que j'ai fait en restant solidaire des autres musiciens, en créant des outils pour que l'ensemble de la profession puisse avancer. D'avoir été parmi ceux qui ont donné à nos pratiques musicales une certaine reconnaissance.

Mon insatisfaction : de ne pas en avoir fait assez. D'avoir encore des idées pleins les cartons et pas assez de temps. De voir les plus jeunes devant un mur, le régime d'intermittence étant remis en cause à terme seul le vedettariat sera considéré comme un métier.

L'amateurisme éclairé peut-il à lui seul inventer de nouvelles voies ?

J'ai souhaité pouvoir jouer le plus souvent possible, partager la vie dans la musique. Le rythme de vie sept heure - minuit tous les jours, un peu plus les jours de concert, je l'ai

choisi, c'est celui qui me permet d'aller au bout de mes projets... Et il me laisse le temps de m'arrêter pour boire un café avec un ami de passage ou d'entrer dans une discussion sans fin avec un autre sur le chemin... »

Stéphane Milleret : « Aujourd'hui 13 ans après, ma situation professionnelle est, au regard de celle de certains amis et collègues, plutôt pas trop mauvaise, avec le temps on s'habitue à la précarité, je dirais même que souvent je la sens comme un moteur dans ma vie professionnelle. Les attaques sur le statut de 2003 ne m'ont pas touché de plein fouet parce que depuis le début je vis ma vie de musicien avec une grande polyvalence : des groupes purement musicaux mais aussi des créations avec la danse contemporaine, le théâtre, la vidéo, la chanson...

Pourtant la situation actuelle de grande précarité de certains d'entre nous a des effets de ricochets pervers : certains arrêtent et reprennent un autre boulot et sont donc moins disponibles, ceux qui galèrent grave pour boucler sont obligés d'accepter du cachetage pour s'en sortir donc sont moins disponibles, développement du travail au noir donc baisse des prix... tout cela doublé d'une politique culturelle au niveau local ou national de plus en plus difficile : chute des subventions, de moins en moins d'occasion de jouer...

D'un point de vue strictement artistique c'est une grande satisfaction, je fais plein de choses différentes, mais d'un point de vue perspective de pouvoir continuer à vivre de ce métier, l'angoisse gagne de jour en jour du terrain.

En terme de rythme de vie... travailler dans l'urgence, passer du coq à l'âne sans arrêt, peu ou pas de vacances, c'est chaud... ça me fait penser aux grandes heures du capitalisme où un employé de l'entreprise X doit dormir X, manger X, penser X, vivre X... pour nous c'est un peu pareil, difficile de « rentrer chez soi avec une dure journée de travail »... ayant une famille limitée pour l'instant ce n'est pas trop dur à gérer...

En terme de niveau de vie, correct tant que ça dure... mais je n'ai pas fait ce choix de vie pour être riche donc ça va. »

Philippe Besson : « Ma situation professionnelle en tant que musicien est très dure, difficulté budgétaire des structures pour faire venir la Compagnie Besson... bref absolument pas moyen d'en vivre.

En terme de rythme de vie tout va très très vite, pas le temps de voir le jour, niveau de vie bien plus bas que quand j'étais salarié, mais une satisfaction personnelle supérieure.

Du côté des perspectives, je n'arrive à rien voir, avec le groupe nous regardons pour monter des nouvelles formules plus classiques et rester optimiste. »

Matèu Baudoin : « Ma situation professionnelle est épanouie, même si elle reste précaire car il faut tout le temps maintenir un rythme forcené si on veut continuer à faire le nombre de dates qu'il faut. C'est un peu éreintant et je ne considère pas la musique comme une course d'obstacles, mais c'est des fois ce que j'ai l'impression de faire...

J'ai toujours une petite pointe au cœur de devoir me déclarer comme chômeur... et de pointer tous les mois aux Assedic en déclarant que je suis toujours à la recherche d'un travail (sous-entendu un « vrai » travail). C'est avilissant. Mais les contreparties de vivre de ma passion sont tellement énormes au niveau de mon épanouissement personnel que je l'oublie rapidement... »

Un grand merci à tous les participants.

Pour le CPMDT,

Boris Trouplin, octobre 2007.